

LE MOUVEMENT DE GRÈVE

du rêve aux régions lointaines où le souvenir s'efface. Avec Elisabeth, nous ferons la connaissance des hôtes de Fontfroide, deux grotesques plus ou moins hallucinés: Eva, l'étrangère, fanatisée par la suite de la nuit au point de vouloir à son extravagant inventeur un amour mystique et désespéré; M. Bernard, le faux aveugle, qui tente, mais en vain, d'arracher la jeune fille à l'envoûtement de la maison maudite; puis la mère de M. Edme, dont la tâche ingrate est de faire attendre les créanciers et d'apprivoiser le percepteur (car l'argent s'est fait rare à Fontfroide, l'employé du gaz et de l'électricité a fermé les compteurs, et l'on mange des repas froids à la lumière de la lune, « le plus spirituel des astres »...)

Un jour — je veux dire une nuit — Elisabeth aperçut enfin l'invisible et mystérieux M. Edme. Dissimulée derrière une porte, elle assiste au repas nocturne des initiés, elle entend tomber de la bouche du magicien fureteur, un discours incohérent et magnifique, où est préchée l'évasion dans la pure sérénité de la nuit. Conquis à l'instant même où elle venait de promettre à un jeune paysan, Serge, de fuir avec lui, Elisabeth ne veut plus partir. Serge, qui veut à tout prix l'arracher à l'envoûtement, la poursuit. Traquée par les fidèles de M. Edme, les deux jeunes gens n'ont plus d'autre ressource que de sauter dans le vide: le gouffre a enfin sa proie.

Tel est ce roman, ou plutôt ce conte étrange, absurde et quelquefois sublime, et il fallut tout l'immense talent de Julien Green pour oser et savoir l'écrire. Faut-il lui chercher un sens? Peut-être l'auteur a-t-il voulu signifier poétiquement que la nuit est sœur de la mort, que l'effroi ou l'attrait qu'elle inspire sont l'effroi ou l'attrait de la mort... Mais à vrai dire, je ne sais pas si Julien Green est aussi métaphysicien qu'il voudrait le faire croire: je crois qu'il est surtout un étonnant poète de l'angoisse et du vertige, un créateur d'atmosphère fantastique. On songe évidemment, en le lisant, à Edgar Poe, à Villiers de l'Isle Adam, à Gérard de Nerval, à ces explorateurs de la peur humaine et des profondeurs de la démenie. Comme eux, il promène continuellement son lecteur des sommets de la plus troublante poésie aux régions basses de la plus inquiétante morbidité. C'est dire que je ne recommande cette lecture de qualité qu'aux esprits mûrs et solides — et point, de préférence, après dix heures du soir...

P.-Henri SIMON.

LES AÉROCOLIS

Paris, 3 juin. — M. Camille Chautemps, ministre des Travaux publics, vient d'approuver la création d'un nouveau régime de colas, dite aérocolis, étudié par le Comité supérieur de coordination des transports.

La collaboration ainsi assurée entre les réseaux de chemins de fer et les compagnies de transports aériens contribue, sans lier les réseaux, au développement de l'évolution marchande sur le territoire national.

Les aérocolis déposés dans les gares, seront transportés par train rapide et par avion jusqu'au point de destination où ils seront délivrés par express.

La délégation italienne ne participera pas aux travaux du Bureau international du travail

Genève, 3 juin. — Le gouvernement italien vient d'adresser à M. Butler, directeur du Bureau international du travail, une communication lui annonçant que la délégation, dont la nomination lui avait été notifiée, n'a pas participé jusqu'à mardi aux travaux du conseil d'administration du Bureau international du travail.

Cette décision a fortement surpris les milieux internationaux, puisque M. de Michelis, membre de la délégation annoncée à la conférence, a participé jusqu'à mardi aux travaux du conseil d'administration du Bureau international du travail.

M^r Spriet est réélu président de l'Association des avocats de France

Paris, 3 juin. — Au cours de la dernière séance de travail de l'Association des avocats, qui s'est tenue mercredi, le président Spriet et le bureau sortant ont été réélus.

Le délégué italien a pris la parole et a établi l'amitié latine.

Différents vœux ont été adoptés.

L'après-midi, les congressistes ont visité la région industrielle d'Hayange.

M^r de Saint-Auban ancien bâtonnier du barreau de Paris, est blessé dans un accident d'auto

Roubaix, 3 juin. — Sur la route nationale de Grenoble-Marseille, à l'entrée de Romans, vers 17 h. 30, l'automobile de M. de Saint-Auban, ancien bâtonnier du barreau de Paris, est entrée en collision avec une voiture conduite par M. Berthet, de La Roche-sur-Foron. Le choc a été très violent. M. de Saint-Auban a été blessé au visage et souffre d'une forte commotion. M^r et M^{lle} Berthet ont été légèrement blessés.

Une grève de mineurs en Espagne

Madrid, 3 juin. — Aucun accord n'étant intervenu, entre patrons et ouvriers, la grève générale sera déclarée, jeudi, dans les mines de Asturias. Elle affectera 27.000 ouvriers. La grève générale sera déclarée, à Cadix, au même temps.

On assure que des incidents se sont produits dans la province de Malaga où la grève générale des ouvriers agricoles a été déclarée.

La tension sino-japonaise

Nankin, 3 juin. — Les journaux annoncent que Cao Kun, qui s'est rendu à Canton, a déclaré que le Japon n'a pas le droit de s'immiscer dans les affaires intérieures de la Chine. Il a déclaré qu'il s'opposait à l'augmentation des effectifs nippons dans la Chine du Nord, qui risquent de subir le même sort que la Mandchourie.

La censure a empêché, à Shanghai, la publication du manifeste, dont le ministre des Affaires étrangères a déclaré qu'il n'avait pas été approuvé par le gouvernement.

On assure que des incidents se sont produits dans la province de Malaga où la grève générale des ouvriers agricoles a été déclarée.

A l'usine Boulangé à Roubaix

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Une autre distraction va d'ailleurs s'offrir à leur attention: c'est la pièce d'eau utilisée autrefois pour l'alimentation de la chaudière — l'usine est maintenant dotée de l'appareillage électrique — et où brûleront quelques bâches et marlons que de temps à autre on jeté là des membres du personnel.

— Si la grève dure on fera venir des carmes à pêche, nous a assuré l'un des grévistes.

La délégation du personnel est reçue au Consortium de l'Industrie textile

Au passage, l'après-midi, les ouvriers attendent patiemment que la délégation envoyée au Consortium de l'Industrie textile, à qui incombe le soin de régler cette affaire, puisse le siège Boulangé appartenir à cette organisation syndicale, leur rendit compte de leur démarche.

La délégation fut de retour à l'usine à 17 h. 30. Elle exposa le résultat des conversations qui venaient de se tenir et qui fut jugé satisfaisant, si bien que peu après, les grévistes quittèrent l'établissement qu'ils occupaient depuis le matin.

Le travail reprendra aujourd'hui

Voici le communiqué qui nous a été transmis par la Commission intersyndicale de l'industrie textile, d'accord avec les secrétaires des syndicats adhérents et la C. O. T.:

Une entrevue a eu lieu le 3 juin 1936, au siège de la Commission intersyndicale de l'industrie textile de Roubaix-Tourcoing, entre une délégation des ouvriers en grève des Etablissements Henri Boulangé et frères, assistés de MM. Henri Lefebvre, Delvauxquière et Moerman, secrétaires des syndicats confédérés, et M. Ley, secrétaire général de la Commission intersyndicale patronale.

Des chiffres qui ont été soumis à la délégation ouvrière, et des comparaisons qui ont été faites, il résulte que le salaire moyen des ouvriers tissant est inférieur de 17 % à la moyenne générale des tissages de Roubaix-Tourcoing.

Il a été convenu que les tarifs seront rajustés pour que la moyenne générale soit atteinte et qu'un nouvel examen aura lieu entre les deux parties, après quatre semaines de travail. Si, après cette période, les salaires restent encore insuffisants ou supérieurs à la moyenne générale, les tarifs seront modifiés en conséquence. La réactivité sera payée aux ouvriers en cas d'infirmité.

Le travail reprendra le 4 juin, à l'heure habituelle.

Dans la région parisienne

Paris, 3 juin. — L'extension du mouvement gréviste à de nouvelles industries et notamment aux industries alimentaires et de revêtement présente, mercredi matin, un caractère de gravité tel que l'on ne dissimule pas dans les milieux officiels une certaine inquiétude.

Un signal notamment, l'arrêt du travail à l'usine à gaz de Nanterre et la menace de cessation du travail dans les usines distillatoires d'eau de la banlieue parisienne.

En outre, toutes les glaciers parisiennes ont cessé de fonctionner et les dépôts de lait ne sont plus approvisionnés en glace. Or, plus de la moitié du lait destiné à la ville de Paris est consommé propre à la consommation et réfrigéré à la glace.

Enfin, la grève a été déclenchée aux usines Orlida, où les ouvriers se sont refusés à mettre en marche les réfrigérateurs. Environ dix millions de marchandises étant entravées là, la direction a fait appel à la C.G.T., qui a aussitôt délégué un délégué. Celui-ci n'a pu obtenir satisfaction.

Aux usines Peugeot

Les ateliers de réparation des usines Peugeot, 100, quai de Passy, sont fermés depuis mercredi matin, les ouvriers s'étant joints au mouvement de grève de la métallurgie.

C'est mardi après-midi, vers 15 heures, qu'un coup de sirène actionnée en ne sait par qui, annonça aux ouvriers le début de la grève des bras croisés. Le mouvement fut aussitôt suivi. La grève sur le « tas » commença.

Dans le courant de la soirée, les chefs de service purent quitter les locaux de l'usine et, le matin, une trentaine d'ouvriers seulement sont sur place et font de l'occupation. Des pourparlers sont en cours entre les délégués des grévistes et la direction des ateliers. Aucun incident n'est à signaler. Les portes de l'usine étant fermées, un certain nombre d'employés — hommes et femmes — qui voulaient prendre leur travail en ont été empêchés.

Les ouvriers d'une fabrique de biscuiterie ont retenu prisonniers les chefs du personnel

Environ 10 ouvriers et 270 ouvrières

des fabriques de biscuits Huntley et Palmes et Mc Vittie et Price, à La Courneuve, se sont enfermés, hier, retenant prisonniers, depuis une heure de l'après-midi jusqu'à 2 heures du matin, les 35 chefs du personnel et directeurs, dont dix-sept anglais.

Vers minuit, M. Hart, directeur principal de l'usine, s'apprêta à s'installer pour la nuit lorsque se présenta M. Thillon, député communiste.

Après s'être longuement entretenu avec le directeur et avoir parlé avec les ouvriers, M. Thillon déclara à M. Hart, « que ses compagnons et lui pourraient quitter l'usine sur-le-champ ».

Il était deux heures du matin. Peu après, les membres et le personnel de la direction, à l'exception de M. Hart, rentraient chez eux.

Le mouvement s'étend en Seine-et-Oise

Verailles, 3 juin. — De nouvelles grèves ont éclaté dans plusieurs usines et entreprises de Seine-et-Oise: A Reuil, dans six établissements groupant 965 ouvriers; à Poissy, dans six usines avec 1.290 ouvriers; à Versailles, Villeneuve-Saint-Georges, Meudon, Sartrouville, Bannol, Triel Blanc-Mesnil Bèvres, Deuil Villacoublay, Mantes, Beauchamp, dans 18 entreprises, comptant 2.775 ouvriers.

A Lyon

Lyon, 3 juin. — Une cinquantaine d'ouvriers de la Fonderie Rivollier, de Lyon, se sont mis en grève et ont occupé les ateliers. C'est à la suite du renvoi de deux ouvriers que le personnel a décidé de cesser le travail et d'occuper les locaux tant qu'ils ne seront pas réintégrés. Les ouvriers, ravitaillés soit par leurs familles, soit par le Comité de grève, ont passé la nuit à la fonderie.

A Bernay

Bernay, 3 juin. — La grève déclenchée par une partie du personnel des établissements Rousseau, à Bernay, continue. Les ouvriers, au nombre d'une centaine, hommes, femmes et jeunes filles, ont passé la nuit dans l'usine. Leurs familles les ont ravitaillés en leur passant des provisions à l'aide de cordes.

Mardi, une délégation des ouvriers s'est rendue à la sous-préfecture, où elle a été reçue par M. Zwan, à qui elle a fait connaître les revendications des grévistes. Celles-ci ont été transmises au juge de paix.

A Marseille

Marseille, 3 juin. — Les quatre cents ouvriers qui sont employés aux Forges et Chantiers de la Méditerranée ont cessé complètement le travail. Ils font la grève sur place, en attendant le résultat des pourparlers qui ont été engagés avec la direction.

A Petit-Quevilly, près de Rouen

Rouen, 3 juin. — Petit-Quevilly, les ouvriers des usines Maletra n'ont pas quitté les ateliers à midi et demeurent dans les établissements. Un discret service d'ordre a été établi.

A Nantes

Nantes, 3 juin. — Le mouvement de grève s'étend à Nantes. La Compagnie générale de construction de locomotives Batignolles-Chatillon de Saint-Joseph de Portrieux, les ouvriers de la première équipe ont refusé de prendre le travail. Ils ont pénétré dans l'usine, mais ce fut pour faire la grève des bras croisés. A midi, pénétrèrent à leur tour, les ouvriers de la deuxième équipe qui se joignirent à leurs camarades. Le soir, la troisième équipe a fait de même.

L'usine est entièrement occupée par les 1.500 ouvriers.

A Rouen et dans sa banlieue

Rouen, 3 juin. — Le mouvement de grève s'étend à Rouen. A la Compagnie générale de construction de locomotives Batignolles-Chatillon de Saint-Joseph de Portrieux, les ouvriers de la première équipe ont refusé de prendre le travail. Ils ont pénétré dans l'usine, mais ce fut pour faire la grève des bras croisés. A midi, pénétrèrent à leur tour, les ouvriers de la deuxième équipe qui se joignirent à leurs camarades. Le soir, la troisième équipe a fait de même.

L'usine est entièrement occupée par les 1.500 ouvriers.

Chez les ouvriers plombiers

Paris, 3 juin. — La Chambre syndicale ouvrière de la couverture et plomberie alerte tous ses ressortissants pour qu'ils se tiennent prêts à l'action, si satisfaction n'est pas donnée à leurs revendications, en particulier en ce qui concerne les salaires.

Dans les entreprises de camionnage

Paris, 3 juin. — Plusieurs entreprises de camionnage de la région parisienne, spécialisées dans le transport pour des industries privées, telles que certaines usines de journaux, se sont jointes au mouvement de grève.

Pour suppléer aux défaillances, les messageries ont pris diverses mesures pour assurer le transport des journaux, des périodiques et des livres.

Autre conséquence de cette grève, les voitures automobiles et hippomobiles servant au transport des débris (voitures cellulaires), sont restées dans leurs garages.

Le service du transport des débris n'est assuré par des cars de la police municipale et par des voitures de place.

Le travail a été repris dans vingt usines...

Différentes usines touchées par le mouvement de grève ont vu l'accord se réaliser au cours de la journée. Le travail a repris dans vingt usines environ, métallurgistes ou autres.

L'accord n'est pas fait en vue du contrat collectif

Paris, 3 juin. — Une délégation patronale de l'industrie métallurgique reçue à 18 h. 30, est restée près d'une heure dans le cabinet de M. Albert Sarraut, président du Conseil.

M. Albert Sarraut a reçu, ensuite, de 18 h. 30 à 20 h. 10, une délégation ouvrière.

Au moment où celle-ci quittait la place Beauvau, M. Frossard, ministre du Travail, a fait aux membres de la presse la déclaration suivante:

« Les sous-commissions se sont réunies mercredi après-midi: après quoi nous avons tenu la séance plénière de la Commission générale.

« On s'est alors trouvé en présence de difficultés sur des points importants.

« J'ai proposé à la Commission de suspendre ses travaux et j'ai demandé au président du Conseil de recevoir séparément, avec moi, la délégation patronale et la délégation ouvrière, pour rechercher sur les points dont il s'agit, des éléments de conciliation.

« La délégation patronale se réunira mercredi soir et je verrai, moi-même, après dîner, la délégation ouvrière, de façon que nous soyons en mesure de reprendre utilement, jeudi, les conversations.

« J'espère que nous aurons dégagé, de

part et d'autre, assez d'éléments de conciliation, pour que la conférence générale puisse enregistrer des accords définitifs sur quelques-unes des questions les plus importantes qui doivent faire l'objet de la convention collective du travail ».

Une protestation de la Chambre de Commerce

A la suite de la démarche faite auprès du préfet, la Chambre de Commerce de Lille nous a adressé le communiqué suivant:

« Le Bureau de la Chambre de Commerce de Lille, considérant que l'occupation des usines par les ouvriers constitue une violation flagrante du domicile privé et une manifestation révolutionnaire, estimant qu'il est de son devoir d'élever une protestation énergique contre cette attitude illégale, a fait une démarche auprès de M. le préfet du Nord pour appeler l'attention des pouvoirs publics sur la nécessité d'assurer la liberté du travail, tant aux ouvriers qu'aux chefs d'entreprises ».

La situation à l'usine de Fives

Après avoir, la nuit, campé plus ou moins confortablement dans l'usine dont les issues étaient strictement gardées par les piquets de grève, les ouvriers et employés de l'usine de Fives tinrent des réunions au cours desquelles furent discutés les différents points du conflit.

La direction a fait connaître que les instructions relatives aux revendications n'étaient pas encore parvenues, mais que les revendications paraissent relever plus de la compétence des pouvoirs publics.

Les abris des usines aux heures des repas présentent un aspect assez pittoresque.

De longues files de femmes et d'enfants s'acheminent vers les prisonniers volontaires apportant dans des récipients les plus variés, la soupe fumante, les victuailles et des miches de pain, le tout accompagné de bouteilles de bière et de bidons de café.

Les ménagères et les enfants vont, entre leurs occupations domestiques ou les heures de classe, faire un bout de causerie avec le mari ou le papa qui, derrière les grilles, plaisante.

A la Bourse du travail des Syndicats libres de Lille

Le Conseil de l'Union locale des syndicats libres de la région de Lille, réuni le mercredi 3 juin, à 20 heures, à la Bourse du travail, 1, rue Saint-Genois, après avoir examiné le mouvement de grève qui s'est développé dans plusieurs corporations métallurgiques, textiles, etc., rappelle aux conseils syndicaux intéressés la nécessité:

1° De suivre l'évolution de ce mouvement dans leurs professions respectives;

2° D'intervenir auprès des syndicats affiliés à la C.G.T. en vue de constituer des cartels intersyndicaux qui permettront d'entrer en pourparlers avec les organisations patronales;

3° De demander aux pouvoirs publics d'intervenir afin d'obtenir un accord favorable pour tous.

Les 2.500 ouvriers des trois usines de Lesquin se joignent au mouvement

Les ouvriers des trois usines de la petite ville de Lesquin; celle de la Société des Acieries de Haine Saint-Pierre, celle de la Société de Construction électrique et celle de la Porcelainerie, se sont joints au mouvement de grève, mercredi matin, à l'appel de sirènes ou de coups de sifflet. Le nombre de grévistes atteint 2.500; 1.100 pour les Acieries, 1.100 pour l'Alu-Thom, 300 pour la Porcelainerie.

Dans chacune des usines des équipes pour le ravitaillement, la sécurité, le couchage, les distractions, etc., se sont organisés. A 15 heures, les grévistes tenaient dans les trois établissements d'importantes réunions.

Un mouvement de grève avait été enregistré mardi après-midi à la Compagnie Lilloise des Moteurs mais le travail avait presque aussitôt repris.

Mardi matin, peu après avoir remis leurs machines en marche, les ouvriers se réunirent à la Madelière, où ils décidèrent de faire la grève. Ils ont affiché la note suivante:

« La direction des Etablissements Kuhlmann informe ses ouvriers qu'en raison de la hausse de l'indice du coût de la vie, elle leur accorde une augmentation de 5 % sur leurs salaires, à dater du 1^{er} juin 1936.

« D'autre part, les ouvriers ayant trois ans de présence auront trois jours, quatre ans, quatre jours et 5 à 10 ans, cinq jours, et au-dessus de 10 ans, six jours de congé payés ».

A Fresnes-sur-Escaut, les ouvriers de la succursale de Fives-Lille occupent l'usine

Il y a trois semaines, à la suite d'une certaine agitation, les ouvriers de la succursale de Fives-Lille, route de Vieux-Condé, ont occupé l'usine. Ils ont été réintégrés, mais le mouvement de grève s'est réitéré.

Un mouvement de grève se déclenche au port d'Anvers

Le Préfet du Nord reçoit les dirigeants des syndicats ouvriers

A la fin de la matinée, M. Fernand Carles, préfet du Nord, a reçu les représentants des syndicats ouvriers: M.M. Quillotton, secrétaire général de l'Union locale; Dumoulin, secrétaire adjoint; Roose, secrétaire du syndicat de la métallurgie; Gauthier, membre de la Commission.

M. Carles a examiné avec les délégués des grévistes la situation créée par la cessation du travail dans certaines usines et l'occupation de celles-ci par leur personnel.

M. Quillotton a déclaré en sortant de la préfecture:

« Le mouvement actuel a pour but d'appuyer nos revendications d'ordre général: augmentation des salaires, réduction de 40 heures, congés payés, etc.

« Nous voulons, surtout, que les patrons de la métallurgie qui, jusqu'ici, se sont toujours refusés à discuter avec les organisations syndicales ouvrières, reconnaissent celles-ci.

« En somme, l'ensemble de Paris a déclaré sur Lille, en la région, et se marquent de grève après calmes. Nous le faisons syndicalement et de la force qu'elle représente.

« Il est désirable qu'il s'établisse un contact entre les organisations patronales et les organisations syndicales ouvrières, et qu'on examine nos revendications.

« M. le préfet nous a demandé d'inviter les patrons à se réunir avec nous, mais nous n'avons pas pu obtenir leur présence. Nous leur avons dit d'autant plus volontiers que les ouvriers métallurgistes n'ont eu nullement l'intention de recourir à la violence.

« M. Pierre Thirier, président de la Chambre de Commerce de Lille, a été reçu à la Préfecture au début de l'après-midi. M. Pierre

Thirier, président de la Chambre de Commerce de Lille, accompagné de M.M. Stahl, vice-président et Jean Goudesert, secrétaire général, s'est rendu à la Préfecture où il a été reçu par M. Carles.

L'entretien a porté sur la tournure prise par le mouvement de grève dans l'agglomération lilloise et sur ses répercussions éventuelles.

Plusieurs usines textiles sont atteintes par le mouvement

Au début de l'après-midi, la grève a éclaté dans plusieurs usines de l'industrie textile lilloise.

A 13 h. 30, le personnel de la filature de lin Paul Le Blan et fils, rue de Trévis, et celui de la Cotonnière lilloise, se sont mis en grève.

L'usine Wallart a fonctionné normalement, mais le personnel cessera le travail dès aujourd'hui.

A la filature J. Crépy, rue Roland, le personnel ayant obtenu satisfaction pour les quelques améliorations demandées, a continué le travail.

A la société Paul et Eugène Dufour, rue Jean-Bart et rue Carnot, à Hellemmes, les six cents ouvriers ont abandonné le travail d'un commun accord dans l'après-midi de mercredi.

La maison Delebarre-Mallet, qui compte 300 ouvriers, a été touchée par la grève à 14 heures.

On signale, d'autre part, qu'une réunion a été tenue mercredi soir, à Croix, par le personnel du peignage Holden, dont les ateliers sont situés à Hellemmes, au directeur, le cahier de revendications rédigé au cours de la nuit.

Le calme est complet dans toutes les usines en grève.

Aux ateliers du chemin de fer du Nord, à Hellemmes

Les ouvriers des ateliers du Chemin de fer du Nord à Hellemmes ont envoyé une délégation auprès de l'ingénieur chef de service pour demander, sous menace d'arrêt immédiat du travail et d'occupation des usines par plusieurs milliers d'ouvriers, la suppression du chronométrage.

Cette demande fut agréée par la direction qui donna satisfaction au personnel. Néanmoins une vive effervescence règne dans les ateliers et laisse supposer qu'un geste de solidarité du personnel envers les ouvriers grévistes de la métallurgie pourrait se manifester incessamment.

Dans les industries diverses

Deux fabriques de meubles situées sur le territoire d'Hellemmes, les Etablissements Marcel Leloucq qui comptent 100 ouvriers ont vu arrêter les machines à 14 heures.

Lors d'une entrevue, la direction déclara ne pouvoir accorder une augmentation de salaires supérieure à 5 %.

Les ouvriers jugeant la proposition patronale insuffisante décidèrent de rester dans les ateliers et de cesser le travail.

Le même fait s'est déroulé à la Manufacture de mobilier Hannebicq et Broca à Hellemmes.

Enfin, les 60 ouvriers de la chaudronnerie Meunier, rue des Processions et les 50 ouvriers de la maison Waququier, constructeur, rue de Wazemmes, à Lille ont cessé de travailler.

Une hausse des salaires aux établissements Kuhlmann

Au début de l'après-midi de mercredi, la direction des Etablissements Kuhlmann, établis sur le territoire de Saint-André, Marquette et La Madeleine, a fait afficher la note suivante:

« La direction des Etablissements Kuhlmann informe ses ouvriers qu'en raison de la hausse de l'indice du coût de la vie, elle leur accorde une augmentation de 5 % sur leurs salaires, à dater du 1^{er} juin 1936.

« D'autre part, les ouvriers ayant trois ans de présence auront trois jours, quatre ans, quatre jours et 5 à 10 ans, cinq jours, et au-dessus de 10 ans, six jours de congé payés ».

A Denain

Les ouvriers des Etablissements Caill, à Denain, se sont mis en grève.

Un mouvement de grève se déclenche au port d'Anvers

Le Préfet du Nord reçoit les dirigeants des syndicats ouvriers

A la fin de la matinée, M. Fernand Carles, préfet du Nord, a reçu les représentants des syndicats ouvriers: M.M. Quillotton, secrétaire général de l'Union locale; Dumoulin, secrétaire adjoint; Roose, secrétaire du syndicat de la métallurgie; Gauthier, membre de la Commission.

M. Carles a examiné avec les délégués des grévistes la situation créée par la cessation du travail dans certaines usines et l'occupation de celles-ci par leur personnel.

M. Quillotton a déclaré en sortant de la préfecture:

« Le mouvement actuel a pour but d'appuyer nos revendications d'ordre général: augmentation des salaires, réduction de 40 heures, congés payés, etc.

« Nous voulons, surtout, que les patrons de la métallurgie qui, jusqu'ici, se sont toujours refusés à discuter avec les organisations syndicales ouvrières, reconnaissent celles-ci.

« En somme, l'ensemble de Paris a déclaré sur Lille, en la région, et se marquent de grève après calmes. Nous le faisons syndicalement et de la force qu'elle représente.

« Il est désirable qu'il s'établisse un contact entre les organisations patronales et les organisations syndicales ouvrières, et qu'on examine nos revendications.

« M. le préfet nous a demandé d'inviter les patrons à se réunir avec nous, mais nous n'avons pas pu obtenir leur présence. Nous leur avons dit d'autant plus volontiers que les ouvriers métallurgistes n'ont eu nullement l'intention de recourir à la violence.

« M. Pierre Thirier, président de la Chambre de Commerce de Lille, a été reçu à la Préfecture au début de l'après-midi. M. Pierre

certaines agitation, les ouvriers de la succursale de Fives-Lille, route de Vieux-Condé, ont occupé l'usine. Ils ont été réintégrés, mais le mouvement de grève s'est réitéré.

Les déclarations de M. Salengro

Paris, 3 juin. — Interrogé au sujet des déclarations qu'il a faites dans les colonnes de la Chambre et qui ont été rapportées par certains députés, à la suite de son intervention à la réunion de la délégation des gauches, M. Salengro a déclaré, mercredi soir, qu'il était borné à souligner que les revendications ouvrières lui paraissent légitimes; mais qu'il était indispensable que le mouvement de grève poursuivi dans l'ordre, le gouvernement de Front populaire devant être un gouvernement d'ordre.

Un mouvement diplomatique

Paris, 3 juin. — Par décret du 30 mai 1936, M. Brucy, ministre de France, à Tallinn, est nommé ministre de France à Athènes, en remplacement de M. Thierry précédemment nommé ministre de France à Bucarest, en remplacement de M. d'Ormesson, lui-même appelé au poste d'ambassadeur de France à Rio de Janeiro; M. Helet, ministre plénipotentiaire de 2^e classe, hors cadres, délégué à la résidence générale à Rabat, est nommé ministre de France à Tallinn; M. René Thierry, ministre plénipotentiaire de 2^e classe, hors cadres, délégué à la résidence générale à Tunis, est nommé délégué à la résidence générale à Rabat et maintenu hors cadres; M. Cartier, ministre de France à Athènes, est nommé ministre de France à Port-au-Prince, ministre plénipotentiaire de 2^e classe, hors cadres, et nommé délégué à la résidence générale à Tunis; M. Morawiecki-Morus, ministre de France à Port-au-Prince, ministre plénipotentiaire de 2^e classe, hors cadres, est nommé conseiller d'ambassade à l'ambassade de France à Madrid, est nommé ministre de France à Port-au-Prince.

Dernières nouvelles sportives

Le tennis

Paris, 3 juin. — Le tirage au sort des parties de la rencontre France-Yugoslavie comptant pour le quart de finale de la zone européenne de la Coupe Davis, qui aura lieu au Stade Roland Garros, vendredi, samedi et dimanche prochains, a été fait, à 11 h., au siège de la Fédération Française de Tennis, au Palais des Sports. Les deux équipes se présenteront comme suit:

France: Simple: Ch. Boncompagni, B. Desprez, double: J. Borotra-M. Bernard. Capitaine non joueur: J. Brugnon.

Yugoslavie: Simple: M. Pancevic, double: Pancevic et Palski; double: Kukuljic-Mito.

Renseignements commerciaux

COTONS

LIVERPOOL, 3 juin.

Importations, 22.363 balles; Américain, hausse 5; Brésilien, hausse 5; Egyptien, hausse 3.

Terme	New-Orléans		New-York	
	Préc.	Jour	Préc.	Jour
Disponible	11.86	Clos	11.80	11.80
Juin	11.80	—	11.82	11.85
Sept	11.80	—	11.80	11.80
Octobre	11.80	—	11.80	11.80
Novembre	11.80	—	11.80	11.80
Décembre	11.80	—	11.80	11.80
Janvier	11.80	—	11.80	11.80
Février	11.80	—	11.80	11.80
Mars	11.80	—	11.80	11.80
Avril	11.80	—	11.80	11.80
Mai	11.80	—	11.80	11.80

CHANGES A L'ETRANGER

London: Sur Paris, 76.33; sur Bruxelles, 206.85; sur New York, 206.85; sur Amsterdam, 206.85; sur Francfort, 206.85; sur Madrid, 206.85; sur Rome, 206.85; sur Barcelone, 206.85; sur Séville, 206.85; sur Valence, 206.85; sur Cadix, 206.85; sur Malaga, 206.85; sur Orense, 206.85; sur Vigo, 206.85; sur La Corogne, 206.85; sur Santiago de Compostelle, 206.85; sur Gijón, 206.85; sur Bilbao, 206.85; sur Vitoria, 206.85; sur Pampelune, 206.85; sur Saragosse, 206.85; sur Valence, 206.85